

DESIGNATION DES REPRESENTANTS ET MANDATAIRES

Je soussigné, Thierry BALIAS, chef de service Finances de l'Agence comptable de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer).

- Vu la décision FranceAgriMer/DG/ACS/2014-01 du 3 février 2014, portant nomination comme Agent comptable secondaire, par intérim, du budget annexe par FranceAgriMer pour les recettes et les dépenses relatives aux opérations relevant de l'organisation de la présence française à l'exposition universelle de Milan en 2015. Cette délégation de signatures abroge la décision n° DG/ACS/2013-01 du 22 juillet 2013.

Décide de donner délégation à :

Marc BERGER, chef d'unité Dépenses de l'établissement, reçoit délégation de signer tous documents et correspondances relatifs dans le domaine de compétence de cette unité.		
Sandrine ROBILLARD, et Odile HUGODOT, reçoivent délégation de signer tous documents et correspondances relatifs dans le domaine de compétence de la paye.	Sandrine ROBILLARD	Odile HUGODOT
Elsa PINHEIRO, chef d'unité Trésorerie, et son adjointe Saïda PODEVIGNE, reçoivent délégation de signer tous documents et correspondances relatifs dans le domaine de compétence de cette unité.	Elsa PINHEIRO	Saïda PODEVIGNE
Karine DEJUMNE, chef de service Comptabilité, et Abdel BOUDISSA, son adjoint, reçoivent délégation de signer tous documents et correspondances relatifs dans le domaine de compétence de cette unité	Karine DEJUMNE	Abdel BOUDISSA

FAIT A MONTREUIL SOUS BOIS, LE 14 février 2014

L'Agent Comptable Secondaire par intérim

Thierry BALIAS